

Le 1^{er} mai 2015

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Me Nicole Lemieux
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3558
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : lemieux.nicole@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi de la décision D-2010-085
Centrale de cogénération de Saint-Patrice-de-Beaurivage
Contrat d'approvisionnement en électricité conclu le 11 février 2010 entre
Innoventé Inc. et Hydro-Québec Distribution et modifié le 12 juillet 2011
(le «**Contrat**»)
Notre dossier : C045134

Chère consœur,

Hydro-Québec Distribution (le «**Distributeur**») avise, par la présente, la Régie de l'énergie que le 7 janvier 2015, le Distributeur a résilié le Contrat conformément à l'article 35.2, à la suite de la faillite du Fournisseur.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Nicole Lemieux
/rm